

À VENDRE

2 RUE DE LA GARE
67220 VILLE

FERMETURE EFFECTIVE : 27/02/2025

TAXE FONCIÈRE : 4 609 EUROS

DATE DE CONSTRUCTION : 2000



ETAT DES SURFACES



Terrain (m²) :
1 947 m²



Nbre de place
de parking : **32**



Surface de
vente : **510 m²**



Réserves :
162 m²



Surfaces annexes :
351 m²



Quai +
SAS entrée/sortie

Surface de
plancher : **1023 m²**

RÉFÉRENCES CADASTRALES

Références cadastrales Parcelle	Contenance	Adresse
000 1 53	575 m ²	2 RUE DE LA GARE
000 1 54	1372 m ²	2 RUE DE LA GARE



QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants : 1 755

Habitants communauté de communes : 10 718

SITUATION PARTICULIÈRE



Le bien est plus précisément situé rue de la gare, en bordure de la départementale D424, qui est l'axe principal de Villé.

La D424 est un passage obligatoire pour tous véhicules allant en direction des Vosges ainsi que des cols (Steige ou Urbeis), mais également pour tous véhicules descendant vers la Vallée en direction de Sélestat et de l'autoroute.

Le bien se situe en cœur de ville, à proximité de différents commerces/ services tels que Intersport, pharmacie, boulangerie, restaurants, banques, poste, gendarmerie...

CONSTRUCTION



Le terrain compte 32 emplacements de parkings extérieurs en enrobé bitum.

Date de construction du bâtiment : 2000

ENVIRONNEMENT



VILLÉ est une commune du département du Bas-Rhin, en région Grand Est et s'organise autour de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé qui comporte 18 communes.

Villé en est le centre administratif, économique et commercial.

Il s'agit d'un petit bourg à 15km de Sélestat. Il est situé dans le Val de Villé, c'est à dire à la jonction de l'avant-vallée et des deux vallées supérieures qui mènent au col de Steige et à celui d'Urbeis.

Le village propose à ses habitants des infrastructures scolaires (école primaire et collège) ainsi que des équipements culturels et sportifs (médiathèque, M.J.C, club de tennis, salle de judo/yoga, salle de gymnastique, salle de tir, plateau omnisport, terrain de foot).

La communauté de communes dispose en plus d'un camping et d'une piscine.

URBANISME



P.L.U.I. de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé (Modification n°1 du 31 janvier 2025)

Usages, affectations des sols, activités, destinations et sous-destinations interdits : Les constructions et installations susceptibles de provoquer des pollutions, nuisances, ou susciter des risques incompatibles avec la vocation d'un quartier mixte de centre-ville. Les terrains de camping et de stationnement des caravanes, Les dépôts à ciel ouvert.

Emprise au sol maximale non règlementée.

PERSONNES À CONTACTER



CHAPUZY Margot

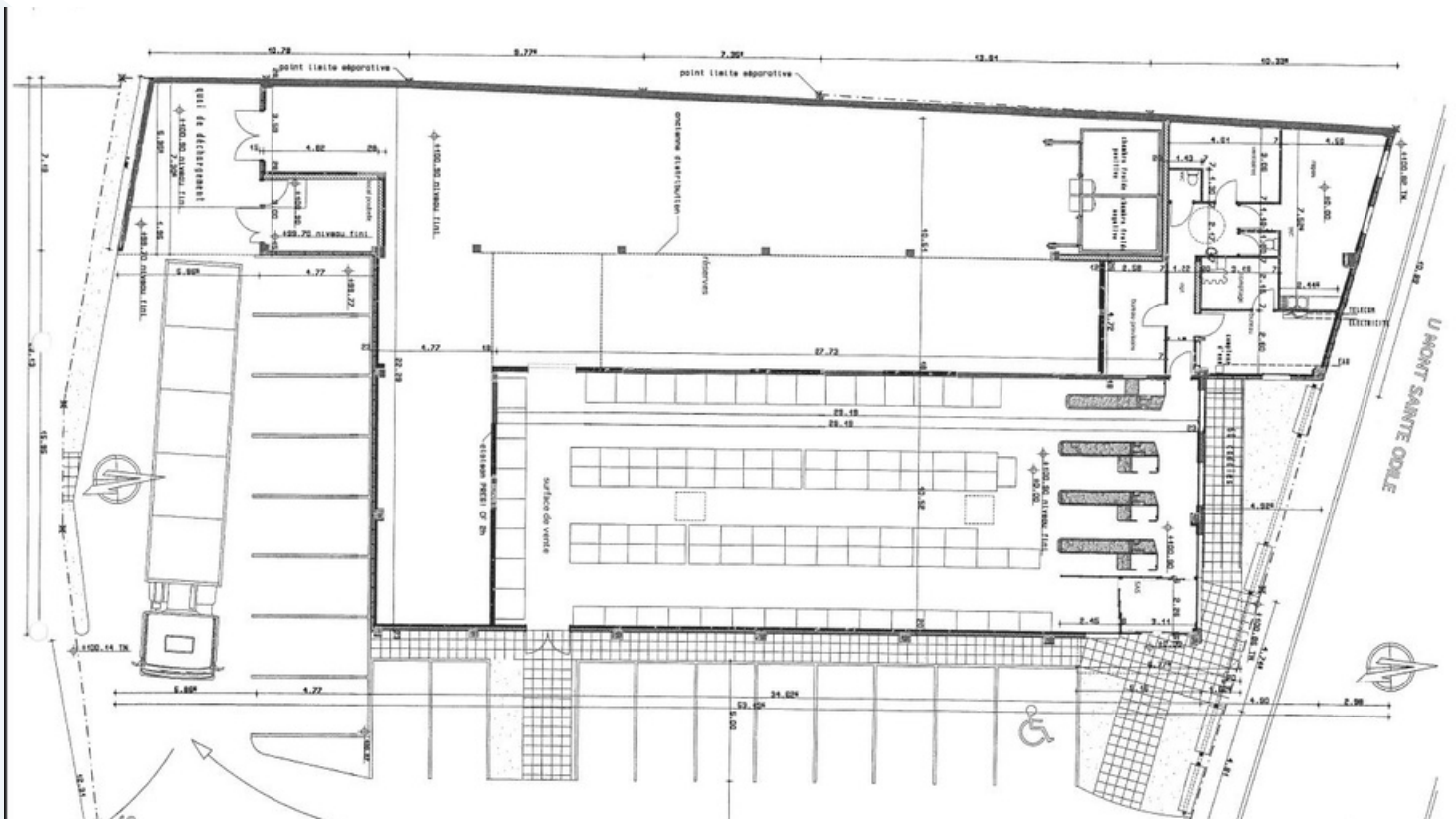
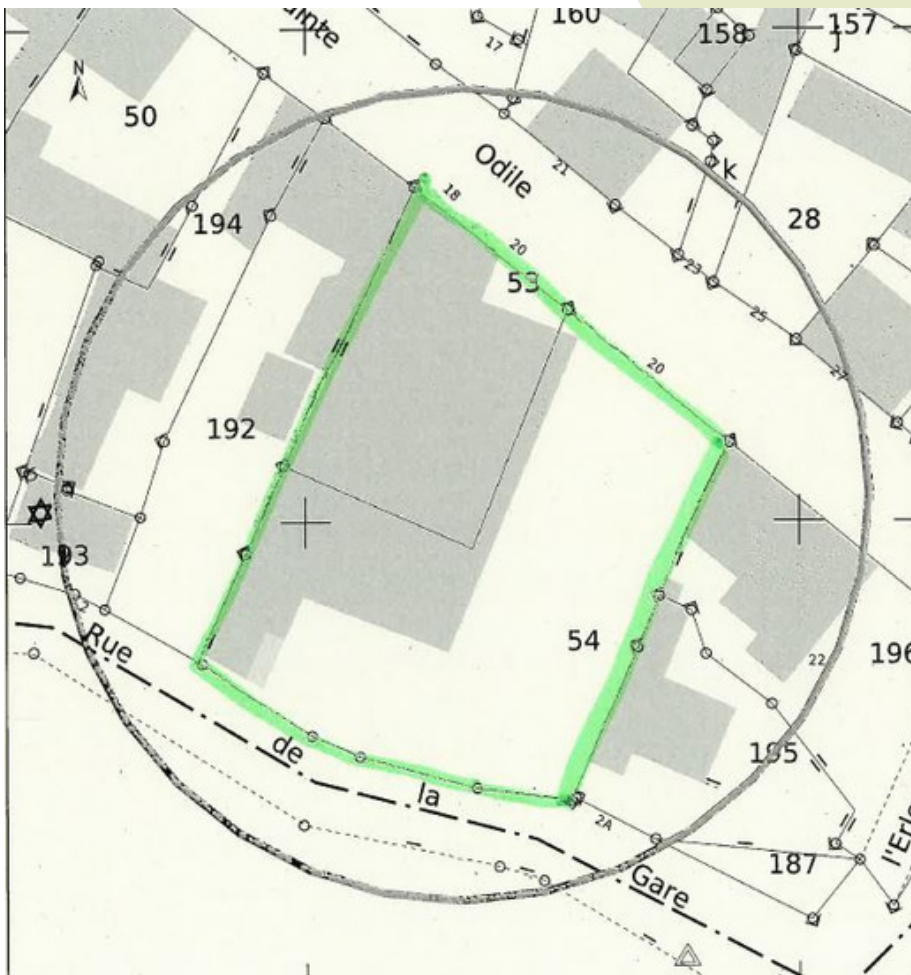
Tél : 06 47 61 22 24

Mail : margot.chapuzzy@lidl.fr

Adresse :

Direction Régionale (DR02)
2 rue du Néolithique
67960 ENTZHEIM





Les plans peuvent
être communiqués
sur demande

